



achat voiture neuve et prime à la casse

Par **mamual**, le **15/12/2010** à **09:16**

bonjour,

je viens d'acheter une voiture neuve avec bonus écologique et prime à la casse.

Elle m'a été livrée le 29 nov 2010.

Le vendeur est venu chercher la carte grise de l'ancien véhicule de + de 10a que je dois donner pour aller à la casse.il a donc pris la carte grise qu'il m'a fait rayée et signée.il n'a pas voulu prendre l'assurance que j'avais arrêtée le 04 sept 2010 car la voiture ne marchait plus et de plus j'étais sans revenus(trouvé du travail début novembre).il avait omis de me dire qu'il fallait que l'Assurance soit en cours au jour de la commande de la voiture neuve.il me dit de la faire assurer quelques jours mais mon assureur ne veut pas et de plus ma carte grise est rayée.

je viens de m'apercevoir qu'il n'y a pas de date sur le bon de commande!!

je ne sais que faire ,j'ai ma voiture neuve mais l'ancienne n'est pas partie.

la voiture neuve est réglée

je vous remercie de vos conseils